



LES DRAMES EN MÉDITERRANÉE DANS LA PRESSE ROMANDE. UNE REVUE CRITIQUE

publié le 21 juillet 2015 dans Décryptages thématiques, Le Comptoir des médias

On aura tout lu et entendu dans les médias romands sur les derniers grands naufrages qui ont eu lieu en Méditerranée les 12 et 19 avril 2015. Nous proposons ici une lecture critique de la couverture médiatique romande de la semaine qui a suivi ces tragédies [1]. Il s'agit également d'offrir quelques éléments d'analyse sur la problématique des naufrages en Méditerranée, en vue d'approfondissements futurs.

Article qui complète le décryptage « Du fantasme du million de personnes prêtes à s'embarquer pour l'Europe », paru dans Vivre Ensemble n°153 (juin 2015).

Un million d'arrivants potentiels. Vraiment?

Dans les jours qui suivent les tragédies, l'un des principaux points sur lequel se focalisent les médias concerne le nombre de personnes qui pourraient être prêtes à quitter le sud de la Méditerranée pour atteindre l'Europe.

Ainsi, lors du 19h30 du 15 avril, le journaliste annonce qu'« un million de personnes pourraient débarquer en 2015 sur les côtes italiennes ». Le même jour, lors de l'émission Forum (RTS), son collègue pose la question suivante à son invité, M. Di Giacomo, porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Italie:

« Selon l'agence Frontex, il faut s'attendre à un afflux record de migrants cette année en Méditerranée, 500'000 à un million de personnes envisageraient de faire la traversée vers l'Europe. Est-ce que vous confirmez ces chiffres? »

Sur le moment, M. Di Giacomo dément:

« En ce moment, on est en train d'enregistrer le même nombre d'arrivées qu'il y a un an. [...] Fin avril 2014, on avait enregistré l'arrivée de 26'600 personnes. Aujourd'hui, on est le 15 avril et depuis janvier on a enregistré à peu près 20'000 arrivées ».

Impossible d'être plus clair. Pourtant, quelques jours après, le 20 avril, la correspondante de la RTS à Rome déclare au 19h30:

« La seule chose que Matteo Renzi [Président du conseil italien] oublie d'ajouter c'est qu'il y a un million de personnes qui veulent partir de la Libye parce que les conditions de vie là-bas sont insupportables. Et ce million de personnes, qu'il y ait ou non des passeurs, tentera la traversée ».

La Tribune de Genève annonce aussi « qu'un million de migrants seraient en attente de prendre la mer sur les côtes libyennes » (21.04.2014), sans citer la source. Ce chiffre est répété dans un article du même journal, le 24 avril. Dans La Liberté/Le Courrier, ce nombre est divisé par deux: 500'000 personnes se trouveraient déjà en Libye, où « ils s'apprêtent à prendre la mer » (24.04.2015).

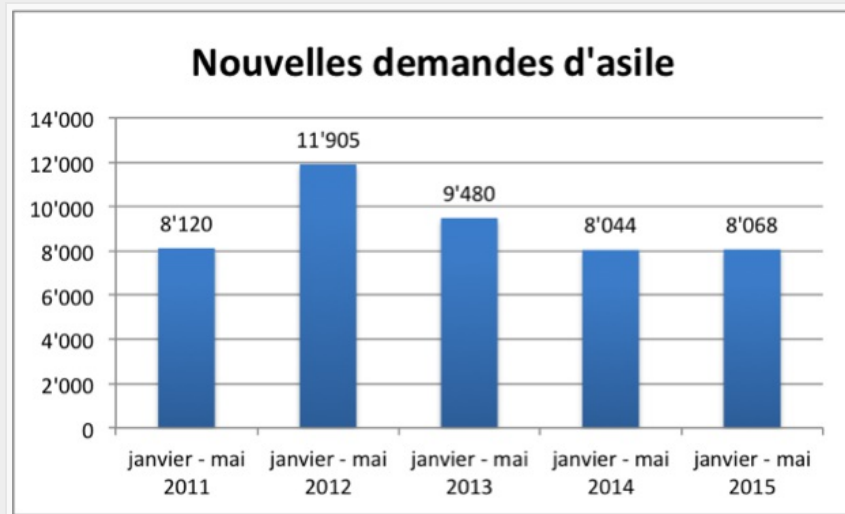
Vivre Ensemble a voulu savoir d'où venait ce « million ». La seule source que nous avons trouvée vient d'une déclaration du directeur exécutif de Frontex à l'agence de presse italienne Ansa du 6 mars 2015, reprise par les médias italiens, puis par la presse romande. Fabrice Leggeri déclarait alors que « 500'000 à un million de migrants étaient prêts à quitter la Libye » et qu'il s'agissait d'être « prêts à affronter une situation plus difficile » qu'en 2014.

Frontex a-t-elle publié un rapport ou une enquête, sur cette estimation? Suite à notre demande, le service de presse de l'agence nous répond que « c'est une estimation bien connue faite par nombre d'officiels durant 2014 ». Mais qu'« il s'agit de souligner qu'en aucune manière il ne faut s'attendre à ce que toutes ces personnes arrivent en Europe en 2015 ». Une nuance de taille à l'alarmisme affiché par Monsieur Leggeri et par les médias.

Et même si ce million était prêt à s'embarquer en Europe?, relativise Philippe Bach dans son éditorial du 24 avril 2015 paru dans Le Courrier:

« Un million de personnes ne représenteraient que le 0,1% de la population de l'Union européenne ». Pourtant au 19h30, le 20 avril 2015, le journaliste ne mâche pas ses mots en parlant de « marée humaine ».

Or, face à la situation politique dans les pays au Moyen-Orient et dans la Corne de l'Afrique, les flux migratoires, même s'ils sont en augmentation, sont loin d'être « incontrôlés ». Vivre Ensemble l'a rappelé à plusieurs reprises, notamment à travers son décryptage « **Hausse des demandes d'asile: beaucoup de bruit pour rien** » ou son communiqué de presse « **Le mythe tenace de l'afflux 'massif' de réfugiés** », chiffres à l'appui. Nous avons notamment mis en avant le fait que le nombre de nouvelles demandes d'asile déposées en Suisse s'élevait à 8096 en 2015, contre 8068 pour les cinq premiers mois de l'année 2014. Soit, 28 personnes de plus...



Pourquoi donc la presse continue-t-elle d'agiter le fantasme de l'invasion, déjà surexploité par la politique? Elle ferait mieux de se concentrer sur les causes réelles des naufrages en Méditerranée.

Les fantasmes sécuritaires de l'Union européenne

Dans les articles traitant des tragédies en mer, l'attention s'est également focalisée sur le programme concocté par l'UE. Avec de bonnes analyses parfois, comme celle de Cléa Favre (« **Comment empêcher 'ça'?** », 21.04.2015). Mais le plus souvent, la presse offre des analyses bien moins fouillées, qui reprennent sans grandes nuances le **plan d'action en dix points** proposé par la Commission européenne (10.04.2015) ou les conclusions auxquelles sont parvenus les ministres réunis pour le sommet européen du 23 avril.

Le titre de *La Liberté/Le Courrier* du 21 avril met en avant le « **réveil de l'Union européenne** ». Mais l'Europe se réveille-t-elle vraiment? Et quels sont ses objectifs? Empêcher les morts en Méditerranée, comme s'interroge Cléa Favre (*Le Matin*, 21.04.2015), ou « **freiner les flux migratoires** », comme le suggère le titre de l'article paru dans *Le Temps* du 24 avril? La réponse donnée par l'Union européenne dans son « **agenda en matière de migration** » semble pencher pour la deuxième option.

Revenons sur les points les plus médiatisés de cet « agenda politique ». C'est principalement sur les passeurs, le renforcement de l'opération Triton et sur l'externalisation des contrôles frontaliers que l'accent est mis dans la couverture médiatique de ces événements.

L'Union européenne en guerre contre les passeurs

Nous n'avons, bien entendu, aucune sympathie pour ces passeurs. Nous devons néanmoins rappeler que tant qu'il y a une demande de migrants, il y aura une offre de passages clandestins. C'est le propre des politiques qui ne veulent pas s'attaquer aux causes d'un problème social que de n'aborder que l'offre et d'occulter la demande.

Saïd Bouamama, « **Le mur meurtrier de la Méditerranée** », 21.04.2015

Les deuxième et troisième points du **plan d'action de la Commission européenne sur la migration** concernent la lutte contre les « contrebandiers » (lire « passeurs », transformés en contrebandiers dans le nouveau champ sémantique de l'Union européenne). Les voici:

- Un effort systématique pour capturer et détruire les embarcations utilisées par les contrebandiers. Les résultats positifs obtenus avec l'opération Atalanta devraient nous inspirer pour mener des opérations similaires contre les contrebandiers en Méditerranée;
- Europol, Frontex, BEA et EUROJUST se réuniront régulièrement et travailleront en étroite collaboration pour recueillir des informations sur les modes opératoires des contrebandiers, afin de retracer leurs fonds et d'aider dans leur enquête;

Cette thématique est largement reprise par la presse internationale et romande (v. notamment *Le Courrier* du 24.04.2015 et la *Tribune de Genève* du 22.04.2015). De manière emblématique, dans l'article « **Le désarroi de l'Europe face à l'urgence humanitaire** », publié dans *Le Temps* le 21 avril, le journaliste s'arrête sur la « guerre [sic] aux trafiquants ». Le 20 avril 2015, la RTS, elle, propose trois vidéos d'approfondissement, la dernière se concentrant justement sur le « **trafic criminel de passeurs en Libye** ». Quant à l'article paru dans *Le Courrier/Libération* (24.04.2015), il soulève le fait que les chefs d'Etat et de gouvernement présents lors du sommet « ont invité la cheffe de la diplomatie européenne, l'Italienne Federica Mogherini, à lancer 'immédiatement' les préparatifs d'une 'possible' opération militaire dont l'objectif sera 'd'identifier, de capturer et de détruire' les bateaux utilisés par les trafiquants d'êtres humains, principalement en Libye ».

Or, peu de chroniqueurs reviennent sur les points problématiques de cette opération. Un **article de la Tribune de Genève** (24.04.2015) fait exception et rappelle:

« *La stratégie [de destruction des bateaux de passeurs] s'inspire de l'opération Atalanta, conduite par l'UE au large des côtes somaliennes [...] pour détruire les embarcations des pirates. Mais en Somalie, les soldats de l'UE agissent sous l'égide d'un mandat des Nations Unies et à la demande des autorités de Mogadiscio. En Libye, il n'y a plus d'Etat légitime crédible susceptible de formuler*

une telle requête ».

“

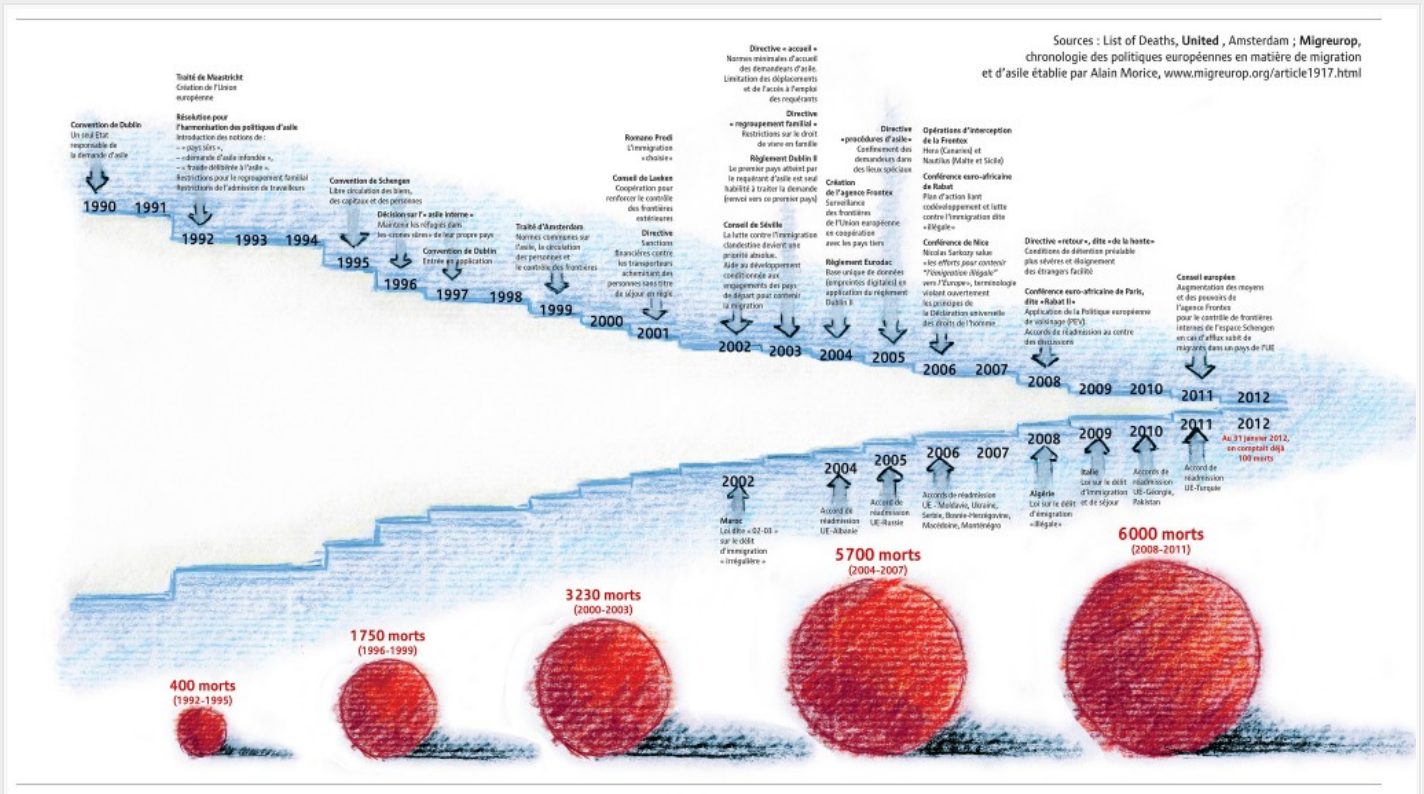
Un second problème souvent omis par la presse, est celui des « passeurs [qui] utilisent deux types d'embarcations: les canots, ou les chalutiers, rachetés aux pêcheurs » (*Le Courrier*, 24.04.2015). Du coup, comment faire le tri? Comment être sûr qu'en bombardant des embarcations de passeurs, on ne cible pas, en réalité, des bateaux de pêcheurs? Et comment s'assurer qu'il n'y a pas de migrants sur les bateaux visés?

De manière plus générale, la presse ne fait que rarement allusion à des propositions allant dans le sens d'une légalisation de l'accès à l'Europe, pourtant le meilleur remède à la problématique des passeurs. Comme le rappelle l'article de Cléa Favre (*Le Matin* 21.04.2015):

“

« Tous les experts interrogés estiment qu'il faut lâcher du lest en ce qui concerne les politiques migratoires actuelles. Ils observent en effet que les voies légales sont verrouillées. Ce qui pousse certains individus à tenter le tout pour le tout ».

Mettre en avant la lutte contre les passeurs afin d'éviter de nouvelles tragédies, c'est confondre la cause avec la conséquence. Si la présence de passeurs est à condamner, elle n'est qu'une conséquence de la fermeture progressive de voies légales que les migrants ont à disposition pour atteindre l'Espace Schengen. C'est à la suite de cette fermeture des frontières qu'il y a eu une recrudescence des morts en Méditerranée, comme l'illustre le cartographe Philippe Rekacewicz avec cette **frise chronologique**:



Si la violence et la cruauté de certains passeurs sont indéniables, il est réducteur de généraliser leur barbarie dans un univers qui est bien plus nuancé. Comme il est simpliste de « désigner 'les passeurs' comme les seuls responsables de ces abus subis par les migrants » (« **Les passeurs, tous les mêmes?** », article paru sur le blog *Les mots sont importants*, 26.01.2011). Garde-côtes et garde-frontières, agents de police et de Frontex sont également capables de violences inouïes que les migrants subissent tout au long de leur parcours. Les événements qui ont eu lieu à Brig en juillet 2014 et qui sont rappelés dans le documentaire « **Terminus Brig** » en constituent une preuve saisissante.

Enfin, en mettant l'accent sur les passeurs, la presse pointe généralement du doigt la Libye, considérée, à juste titre, comme la « place tournante de la migration » (v. notamment *La Liberté/Le Courrier*, 24.04.2015). Or, si on veut vraiment agir sur les causes de l'augmentation des flux aux portes de l'Europe, il faudrait plutôt se concentrer sur la situation des pays d'origine des migrants traversant la Méditerranée. La Syrie et l'Erythrée notamment.

Renforcer les moyens de l'opération « Triton » de Frontex

« Triton sauve des vies quand le droit de la mer l'impose, mais sa fonction est d'identifier les passages jugés irréguliers ». Carine Fouteau, « Migrants: l'Europe dispose de moyens pour enrayer l'hécatombe », 21.04.2015

Autre solution proposée par l'Union européenne et répétée en boucle par les médias pour éviter les naufrages en Méditerranée: le renforcement des moyens alloués à Frontex, l'agence européenne chargée de la coordination de la surveillance des frontières extérieures de l'UE.

« L'Union européenne triple les moyens », titre *Le Courrier* le 24 avril:

“

« Les chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-Huit ont décidé hier de tripler le budget (à neuf millions d'euros par mois) et de renforcer les moyens dont dispose Frontex [...] afin de prévenir de nouveaux naufrages en Méditerranée – et de recueillir les migrants en danger sur des navires poubelles ».

C'est aussi ce que décide de mettre en avant un article de *La Tribune de Genève*: « Le rayon d'action du système Triton et ses moyens seront

renforcés ». « Le budget de Triton sera triplé » (*Le Temps*, 24.04.2015), à la hauteur du financement qui était prévu pour *Mare Nostrum*, opération dédiée exclusivement au sauvetage en mer et menée en solitaire par l'Italie.

En réalité, le 27 mai 2015, la Commission européenne a annoncé que les moyens à disposition de Frontex pour Triton n'atteindront que 38 millions d'euros en 2015 (contre 34,8 en 2014 [2]). A titre de comparaison, *Mare Nostrum* avait à disposition 108 millions par an. On est loin du triplement des moyens annoncé... L'aire dans laquelle Triton agira, par contre, sera considérablement augmentée. Triton pourra désormais opérer jusqu'à 135 milles nautiques des côtes italiennes, contre les 30 qu'elle couvrait en 2014 [3]. La surface augmente, mais les moyens pour cette opération, vendue par l'Union européenne comme une des mesures pour éviter les naufrages, stagne.

En outre, mettre l'accent sur le financement de Triton sans rappeler les vrais objectifs de Frontex, comme le font la majorité des médias, passe sous silence le fait que:

“ « le mandat [de Frontex] reste la protection des frontières maritimes des pays de l'union des riverains de la Méditerranée et non l'assistance aux bateaux en détresse. [Mare Nostrum] était destinée au secours et elle se déployait à proximité des côtes libyennes. La répression prime encore sur le secours en mer » (Dominique Douglas, *Tribune de Genève*, 24.04.2015).

Comme le rappelle très clairement Leggeri, le directeur de Frontex, dans un [interview accordé au Guardian](#) le 22 avril:

“ « Triton ne peut pas être une opération de recherche et sauvetage. Je veux dire, dans notre plan opérationnel, nous ne pouvons pas avoir les moyens pour une action de recherche et sauvetage. Ce n'est pas le mandat de Frontex, et, selon moi, ce n'est pas le mandat de l'Union européenne non plus ».

Le mandat de Frontex est donc, d'une part, d'organiser des patrouilles militaires afin de refouler les migrants vers des pays voisins, et, d'autre part, de signer des accords avec des États tiers pour qu'ils fassent barrage en amont sur les candidats à la migration d'autre part. Ce que rappelle Saïd Bouamama dans « [Le mur meurtrier de la Méditerranée](#) » (21.04.2015).

Un détail de taille qui mériterait une meilleure couverture médiatique. Cela permettrait de mettre l'accent sur le fait que, sous couvert d'une capacité accrue de sauvetage des migrants en Méditerranée, l'Union européenne est en réalité en train de renforcer sa dimension sécuritaire. Il suffit de lire le plan [EU Action Plan against migrant smuggling \(2015 – 2020\)](#) pour s'en convaincre.

Externalisation et accélération des renvois

« Il faut arrêter le flux le plus en amont possible », affirme avec conviction le journaliste de la *Tribune de Genève* dans l'article « Comment mettre fin aux naufrages? » (21.04.2015). Mais comment faire? Une question qui soulève d'autres interrogations, mais très peu de réponses, comme le suggère Luis Lema dans son [éditorial](#) paru dans *Le Temps* (25.04.2015):

“ « Agissons sur les causes, redisent les dirigeants européens pour compléter la stratégie. La fin du carnage en Syrie? La lutte contre les tueries de Boko Haram au Nigeria? La fin de toute complaisance avec le régime érythréen? La pacification de la Libye? »

L'externalisation est une autre carte utilisée par l'Union européenne pour, si ce n'est arrêter, en tout cas réduire, ralentir et filtrer les flux vers l'Europe. Elle est reprise telle quelle dans un autre article du *Temps*:

“ « L'Union européenne entend [...] mettre sur pied des collaborations avec des pays africains dans le but de réduire le flux des migrants. Ces Etats seront formés à la maîtrise des frontières afin d'empêcher les candidats à l'asile de gagner les rives de la Méditerranée » (24.04.2015).

Etienne Dubuis, dans son article du 23 avril 2015 (*Le Temps*), pose la question des conséquences d'un tel processus d'externalisation: que faire une fois les migrants interceptés? Il souligne trois options, dont celle du transfert dans des pays tiers, « censée concilier la sécurité, la dissuasion et l'accueil ».

Selon le même article, cette « solution » correspondrait au « modèle australien » évoqué au sommet européen:

“ « Egalement soumise à une forte immigration clandestine par mer, l'île continent y a répondu ces dernières années par une stratégie draconienne, qui consiste à empêcher les bateaux d'accoster sur le territoire national et à transférer leurs passagers dans des pays tiers, soit l'île de Nauru, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et, depuis peu, le Cambodge. Le résultat est radical. Selon le ministre de l'Immigration, Peter Dutton, seule une embarcation est arrivée en Australie au cours des dix-huit derniers mois, contre 534 au cours du même laps de temps sous le régime précédent ».

Une « solution » pas facile à appliquer, comme le souligne, quelques lignes plus bas, le géographe Etienne Piguët. Et aussi très problématique du point de vue du respect des droits humains. Un élément qui est omis dans l'article du *Temps*. L'Australie est en effet un exemple emblématique de ce point de vue là. Il suffit de rappeler les [violences inouïes](#), y compris sexuelles, que les migrants ont subi sur l'île de Manus. Une politique qui a même coûté la vie à deux ressortissants iraniens: [Reza Barati](#) et [Hamid Kehazaei](#). En détournant les flux, l'Australie s'en lave les mains.

Est-ce vraiment là le modèle souhaité par l'Europe et la Suisse?

Les mesures préconisées par l'Union européenne, réfléchies et discutées après le « plus grand naufrage en Méditerranée de l'histoire », sont en réalité des mesures de dissuasion et de maîtrise des flux migratoires, qui n'empêcheront aucunement les personnes de prendre la mer. Et d'y mourir. Il est temps que les citoyens, politiciens et journalistes adoptent un regard critique sur les « solutions » proposées par nos autorités et institutions. Des solutions « cache-misère », selon les termes Carine Fouteau dans un article paru dans [Mediapart](#), le 24 avril, qui n'empêcheront

pas que la Méditerranée ne se transforme en un énorme cimetière.

Cristina Del Biaggio

[1] Corpus d'analyse formé de quelques 30 articles parus dans la presse romande (*Le Courrier, Le Matin, Le Temps, La Tribune de Genève*) et de nouvelles passés sur les ondes de la radio La 1^{ère} (RTS).

[2] Commission européenne, « Questions et réponses sur l'agenda européen en matière de migration », 13.05.2014.

[3] Frontex, « Frontex expands its joint operation Triton », 26.05.2015.

La gazette électronique

S'inscrire à la newsletter de Vivre Ensemble



Related Posts:

- [Les mots sont importants.net | L'efficacité d'un combat](#)
- [Le Temps | Des Syriens sous le couperet Dublin](#)
- [Revue dessinée | Frontex. Les frontières de la honte](#)
- [Le Temps | «L'afflux massif» de réfugiés est un mythe aux effets pervers](#)
- [Passeurs d'hospitalité | La déclaration franco-britannique du 20 août](#)

◆ afflux, decryptages, Frontex, Mare Nostrum, Méditerranée, passeur

< Décryptage | Du fantasme du million de personnes prêtes à s'embarquer pour l'Europe

swissinfo.ch | Cinq graphiques pour comprendre le phénomène migratoire >

PUBLICATIONS | VIVRE ENSEMBLE

Vivre Ensemble | Revue d'information sur le droit d'asile, paraît cinq fois par année, sur abonnement

[Consulter le sommaire du dernier numéro](#)

Hors-Série #3 - septembre 2013

[Du droit d'asile à la gestion de stock humain \(ou comment réduire à néant l'hospitalité et les droits\)](#),

par Christophe Tafelmacher, avocat

Hors-Série #2 - mai 2013

[Accords de Dublin | La banalisation d'une tragédie](#), Karine Povlakic, juriste (SAJE)

Hors-Série #1 - mars 2013

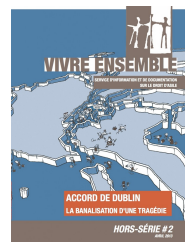
[Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité?](#), André Kuhn, professeur de criminologie

[André Kuhn | Wie ist die Überrepräsentation von Ausländern in der Kriminalität zu erklären?](#)

Brochure | Halte aux préjugés - novembre 2012

[Il y a ce qu'on dit sur les réfugiés. Et il y a la réalité](#)

[Flüchtlinge - Fakten statt Vorurteile](#)



LA GAZETTE ÉLECTRONIQUE

S'inscrire à la newsletter de Vivre Ensemble



RECHERCHE

Recherche

Tout
Actualités
Archives liste doc
Articles
Articles de presse
association
Chroniques
Communiqué
Débat
Décryptage

Numéros

Tout
VE 100 / décembre 2004
VE 101 / février 2005
VE 102 / avril 2005
VE 103 / juin 2005
VE 104 / septembre 2005
VE 105 / septembre 2005
VE 106 / février 2006
VE 107 / avril 2006
VE 108 / juin 2006

Étiquettes

Tout
Valais
Argovie
no bunker
hotspot
autonomie
refoule
cartographie
quota
Arménie

RÉVISION DE LA LOI SUR L'ASILE

Restructuration | 9 questions aux Parlementaires

Le Temps | Cesla Amarelle: «L'UDC mène sa campagne sur l'asile à grand renfort de mensonges»

CSP | Communiqué de presse sur la restructuration de l'asile

Centre-test de Zurich: beaucoup de bruit pour rien?

Restructuration | La commission du Conseil des Etats rend sa copie

CSP | Prise de position sur la restructuration de l'asile (débat parlementaire)

Restructuration de l'asile | La charrue avant les boeufs

SEM | Oui à la participation de la Suisse au Bureau européen d'appui en matière d'asile